



GRUPE CDC

# BARÈME DES COTISATIONS ANNUELLES 2023

PERSONNEL PUBLIC	PERSONNEL PRIVÉ	TARIF ANNUEL	PRÉLÈVEMENT EN 4 FOIS
Adjoint administratif et technique Contractuel de droit public - C	Technicien supérieur	60 €	15 €
Secrétaire administratif Contractuel de droit public - B	Attaché d'études	67 €	16,75 €
Attaché d'administration Contractuel de droit public - A	Chargé d'études A	78 €	19,50 €
Attaché principal	Chargé d'études B	89 €	22,25 €
Attaché hors classe Administrateur civil	Directeur d'études	111 €	27,75 €
Retraité		30 €	7,50 €

Pour adhérer ou renouveler votre cotisation, contactez l'antenne de votre site :

Angers – Rdc, Bureaux 1, 2, 11 et 12 – 19 rue Louis Gain

Bordeaux – Pièce A1048 – 6 place des citernes

Ile-de-France- Pièce 4030 – 56 rue de Lille – Paris



Ou bien par courrier, par mail : [tresorerie\\_unsa@caissedesdepots.fr](mailto:tresorerie_unsa@caissedesdepots.fr), en utilisant le formulaire ci-dessous.



Vous vous intéressez à l'actualité sociale de l'établissement public de la CDC, du groupe CDC ?

Vous souhaitez participer ou mieux connaître les enjeux et les débats concernant les accords et négociations (Accord-cadre, Intéressement, Epargne salariale, NAO, ... ) ? Ou simplement maîtriser et défendre vos droits, votre évolution de carrière ?

**SYNDIQUEZ-VOUS et REJOIGNEZ L'UNSA CDC !**

**🔒 L'ADHÉSION EST CONFIDENTIELLE.**

Comment faire ?

Tout simplement en remplissant ce formulaire que vous adresserez à l'antenne de votre site.

**Pensez à fournir un RIB si vous choisissez le prélèvement automatique.**

NOM : .....

Prénom : .....

Service : .....

Tél portable: .....

Adresse personnelle : .....

Adresse mail : .....

Paiement par :  Chèque

Prélèvement en une fois

Prélèvement en 4 fois

Adhésion en paiement en ligne directement sur notre site [cdc.unsa.org](http://cdc.unsa.org)



Une attestation fiscale vous sera envoyée à votre domicile après paiement de votre cotisation.

Les nouveaux adhérents recevront une carte syndicale.

**Le montant de la cotisation est déductible des impôts à hauteur de 66%.**